Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260518-2026_082_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 7 mai 2026, s'est réuni le 18 mai 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Grégoire LE BLOND, Maire

Étaient présents : Grégoire LE BLOND, Vanessa MOINET-TRANVAUX, René ROUSSEL, Anne-Sophie ROSSIGNOL, Laurent PLAGNE, Isabelle LEBRETON, Romain GUILLARD, Martine LEBRUN, Anthony PHILIPPON, Mélinda PELLOTÉ-HÉRY, Vincent VIVIER, Jocelyne DANSAY, Yann LE GALL, Hanane HAJJI, Louis COUASME Jocelyne LAURENS, Stéphane CHAUVET, Laëtitia CHEMINEL, Mafua Sébastien DE SOUSA MONTEIRO, Sylvie HARDY, Vanessa MENARD MOTTAIS, Guillaume PASQUIER, Emilie LAINÉ, Catherine GUILLOTIN, Gilles DREUSLIN, Stéphanie GOURIN, Laurent REBUFFIE, Caroline OURION, Gautier DERUETTE, Eve SCHOUMACKER, Victor COUPARD.

Procurations : Monsieur Jean-Pierre MARTINEZ à Monsieur Grégoire LE BLOND
Monsieur Christian ROBERT à Monsieur René ROUSSEL

Secrétaire de séance : Monsieur Louis COUASME

N° 2026/082 Subvention exceptionnelle - Association Terre et Flamme

Madame Mélinda Pellote-Héry expose :

Dans le cadre de la politique de la commune pour le soutien aux expressions artistiques, il est proposé au Conseil municipal de valider le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à l'association Terre & Flamme pour l'organisation de son salon de sculpture, tenant compte de la valorisation des services municipaux (salles, main d'œuvre, pot du vernissage).

Pour précision, le coût global du salon Terre et Flamme 2026 est de 28 010€.

Il est demandé au Conseil municipal de :

- **voter** un montant individuel de 2 000 €, au titre d'une subvention exceptionnelle, pour l'association Terre et Flammes
- **imputer** la dépense correspondante sur les crédits ouverts au budget communal à l'article 65748

2 personnes ne prennent pas part au vote (Romain GUILLARD et Jocelyne LAURENS)
ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de Séance

Louis COUASME

Le Maire,

Grégoire LE BLOND

Mairie de CHANTEPIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260518-2026_082_1-DE